



Vie scolaire

Inscriptions scolaires 2023

Si votre enfant doit entrer en 1^{re} année de maternelle ou en CP en septembre 2023 ou encore si vous emménagez sur la commune, l'inscription scolaire est obligatoire et sera possible du 16 janvier au 3 février.

Publié le 13 janvier 2023

Les démarches doivent se faire au pôle jeunesse de 8h30 à 12h ou via ce site internet à partir du 16 janvier et jusqu'au 3 février. Pensez à fournir une photocopie du livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Attention, les entrées en 1^{re} année de maternelle concernent uniquement les enfants nés en 2020.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence